COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 19 au 25 Mai 2018

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Agriculture 3
- Planter à Madagascar pour en refaire le grenier de l'océan Indien

1.2 Biodiversité 6
- Des avancées encourageantes dans l'espace COI

1.3 Diplomatie 7
- Hamada Madi Bolero, Secrétaire général de la COI : Un colloque international « Artisans de la paix et passeurs »

1.4 Énergie Renouvelable 8
- Energivore : l'administration publique pointée du doigt
- La COI organise le premier Forum régional des énergies durables à Maurice
- Forum régional des énergies durables à Maurice : une victoire du néocolonialisme français
- Efficacité énergétique - Des bâtiments administratifs expérimentés

1.5 Financement Régional 14
- Financement Régional : La COI s'explique sur ses comptes non audités

II. Centres d'intérêts

1.1 Biodiversité 15
- Biodiversité : il ne faut pas baisser la garde

1.2 Coopération 17
- [Vidéo] Lutchmeenaraidoo : «Les SIDS ne doivent pas se comporter en demandeurs d'aumône»

1.3 Développement Durable 18
- Développement durable : Business Mauritius craint une dégradation de nos récifs et lagons

1.4 Pêche 20
- La pêche au sud - Le droit de pêche communautaire exclusif en débat
- Les Seychelles veulent augmenter la limite de capture du thon
- Réflexion sur le secteur pêche aux Comores

1.5 Sécurité Maritime 24
- Seminar sheds light on piracy in the region

1.6 Tourisme 26
- Pravind Jugnauth : « Réduisez l'impact du tourisme sur l'environnement »

Planter à Madagascar pour en refaire le grenier de l'océan Indien



Madagascar appelé à être le grenier alimentaire de l'océan Indien.

L'objectif consiste à combiner la demande de La Réunion et de Maurice pour le maïs et de permettre à Madagascar de retrouver son rôle de grenier de l'océan Indien. La possibilité de mettre en place un projet de production de maïs à Madagascar afin de satisfaire la demande à l'île de La Réunion et à Maurice sera au cœur des échanges lors de la prochaine conférence ministérielle des pays membres de la Commission de l'océan Indien.

Les travaux de cette conférence, qui aura lieu prochainement à Antananarivo s'articuleront autour de l'autosuffisance alimentaire. «Nous travaillons sur un projet en vue de combiner la demande pour le maïs à l'île de La Réunion et à Maurice. La production de maïs va se faire à Madagascar», devait déclarer Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères et de l'intégration régionale, à l'issue de la première réunion de la commission mixte Maurice/Madagascar.

Les travaux de cette première réunion se sont déroulés le jeudi 17 mai au Trou-aux-Biches Beachcomber Golf Resort and Spa. «Madagascar aura alors l'occasion de reprendre en main son destin de grenier des pays de la région de l'océan Indien. La mise en place d'un tel projet est l'exemple type de ce qu'on est en mesure de réaliser ensemble.»

Elevage

N'étant pas producteur de maïs, Maurice en a importé pour quelque 95 millions de kilos en 2016 au coût de Rs 680,2 millions contre 109,5 millions de kilos l'année dernière pour un montant de Rs 742,7 millions. La possibilité de produire du maïs à Madagascar a été accueillie favorablement par Michel de Spéville, président du conseil d'administration et fondateur du groupe Eclosia. Pour cause, il fait partie de ces nombreux Mauriciens qui ont toujours cru dans le rôle de grenier que Madagascar peut jouer pour la région. «Nous avons opéré un développement inclusif depuis une vingtaine

d'années à Madagascar», souligne-t-il. «Pour l'élevage à Maurice comme à Madagascar, le maïs est un élément essentiel.

À Maurice le maïs est importé de l'Amérique du Sud. Si on tient compte de l'insécurité territoriale des océans et le vaste potentiel de la Grande Ile, la nécessité de promouvoir la culture du maïs à Madagascar est évidente.» Il soutient que l'autosuffisance alimentaire devrait être la première motivation de ce projet de production de maïs à Madagascar. «À la base du projet, la sécurité alimentaire pour Madagascar et la région, mais aussi un moyen pour booster l'entrepreneuriat sur ce vaste territoire qui a un potentiel énorme.»

Rôle de la COI

Pour Michel de Spéville, le prix du maïs produit à Madagascar doit être compétitif : «Il est évident que le prix du maïs doit être compétitif avec le marché mondial afin de ne pas être une entrave aux entreprises engagées dans l'élevage. Il n'y a aucune raison que Madagascar ne puisse être aussi efficace que l'Amérique du Sud ou tout autre pays. Nous croyons en Madagascar ainsi qu'en l'engagement des entrepreneurs producteurs malgaches et sommes confiants que ce projet va réussir avec le soutien des autorités et de la Commission de l'océan Indien.»

Pour Hamada Madi, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, primor- dial est le rôle de Madagascar dans l'Indianocéanie où, avec l'appui de la FAO, la commission mène une action ambitieuse pour la sécurité alimentaire. «La clé de voûte du dispositif est bien entendu Madagascar qui, au regard de sa grande surface agricole utile et du potentiel avéré de production, est en mesure de redevenir le grenier de l'océan Indien qui est sa vocation.»

Sécurité alimentaire

Le secrétaire général de la COI avance que les études commanditées par l'institution qu'il dirige ont conclu qu'une dizaine de denrées, porteuses pour la sécurité alimentaire des Malgaches d'abord et aussi pour répondre aux besoins de la région, ont été identifiées. Ce sont, entre autres, les grains secs, les oignons, le riz et le maïs. «La réponse est là, à nos portes : produire du maïs à Madagascar répond à des besoins alimentaires de base et aussi à des besoins en provende notamment pour l'aviculture, comme à Maurice.»

Pour Hamada Madi, l'implication de la Commission de l'océan Indien dans un programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui démarre ses activités va bien au-delà du développement agricole régional. «Il s'agit non seulement de développer des filières agricoles productives mais aussi d'améliorer les systèmes de distribution et de stockage comme les normes phytosanitaires, entre autres.»

« La COI joue pleinement son rôle en mobilisant les partenaires techniques et financiers, comme le Fonds international de développement agricole, le

FIDA, l'Union européenne et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, le CIRAD et le secteur privé régional, notamment mauricien, qui se montre intéressé à cette initiative.»

Par La Rédaction

Afropages
La synthèse africaine

https://www.afropages.fr/134-afr/lexpress-mu/501395-planter-a-madagascar-pour-en-refaire-le-grenier-de-locean-indien

AllAfrica

http://fr.allafrica.com/stories/201805240656.html

Des avancées encourageantes dans l'espace COI



Les crabes de mangrove de Madagascar (ici, du côté de Namakia), ont été au centre d'efforts particuliers initiés par un des programmes mis en œuvre par la COI pour la préservation de cette ressource, soumise à de fortes pressions.

Dans l'Océan Indien occidental, l'un des 34 points chauds de la biodiversité mondiale, les initiatives sont nombreuses et constituent même des références dans le monde. Le programme Biodiversité, résultat de la coopération entre la Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Union européenne est l'une de ces initiatives dans la région. Ce programme contribue à la gestion durable de la biodiversité marine et côtière en faveur des populations de six pays de la région (Comores, Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles et Tanzanie). Entre autres, le programme soutient activement la région pour adopter des lois favorables à la conservation de la biodiversité, pour des actions en vue de gérer les espèces exotiques envahissantes dans les îles, mais également pour des actions de conservation et de restauration des récifs coralliens, des forêts, et de la faune et flore. 2,4 millions d'euros de subventions ont été alloués à 29 entités de la société civile dans le cadre de ce programme Biodiversité pour la réalisation de projets mettant la biodiversité à contribution pour la réduction de la pauvreté.

Sources de revenus. Le programme a démontré, en outre, que la conservation de la biodiversité représente une source de revenus et non une perte d'opportunités économiques. Plusieurs communautés ont vu leur revenu augmenter après avoir adopté une gestion durable des ressources naturelles : davantage de crabes de mangrove à Madagascar, de poulpes de plus grande taille à Maurice, de poissons au Kenya et en Tanzanie après restauration de la mangrove. Le programme Biodiversité a également permis la publication du premier rapport sur l'état des récifs coralliens de la région en décembre 2017, la création du réseau des herbiers ou encore l'intégration du capital naturel dans les comptabilités nationales aux Comores (Anjouan) et à Madagascar (Nosy-Be).

Recueillis par Hanitra R.

COI et ses Projets

Diplomatie

22 Mai 2018

https://vimeo.com/271223670

Hamada Madi Bolero, Secrétaire général de la COI : Un colloque international « Artisans de la paix et passeurs »

20 – 21 Octobre 2017 - l'Université de La Réunion, ajoutée le 22 Mai 2018



Par Sophie GEOFFROY

24 Mai 2018

http://www.newsmada.com/2018/05/24/energivore-ladministration-publique-pointee-du-doigt/

Energivore : l'administration publique pointée du doigt



Dans le cadre du programme Energie de l'océan Indien, soutenu par l'Union européenne, un audit sur l'efficacité énergétique des bâtiments publics des Etats membres de la COI a été effectué. Les résultats ont été présentés hier à Anosy.

Pour Madagascar, l'Assemblée nationale, la Direction générale de l'énergie, le centre hospitalier de Soavinandriana, la maternité de Befelatanana, le bloc administratif et le centre hospitalier de Mahajanga ont été choisis pour effectuer ces études. Au final, il a été constaté que l'administration publique est trop énergivore, à l'instar de l'Assemblée nationale, dont la facture en électricité peut atteindre 53 millions d'ariary en une année.

Et dans ses différentes remarques, l'expert en audit, Aurélie Lenoir, a soulevé que l'usage inutile de matériels est le plus souvent la source de la hausse de la consommation. Dans la foulée, elle a souligné à l'assistance que la plupart des bâtiments publics n'éteignent pas leurs ordinateurs durant le week-end. Elle a également évoqué la vétusté des installations et réseaux électriques dans certains locaux, engendrant ainsi des pertes considérables en matière d'énergie.

Des recommandations ont été formulées dont l'objectif étant de réduire les dépenses énergétiques au sein des bâtiments publics et ce, afin d'améliorer leur trésorerie. Comme solution, l'assistance a proposé la promotion des énergies renouvelables, notamment le solaire, l'utilisation des lampes à basse consommation ou des lampes LED, la mutualisation des imprimantes et la sensibilisation du personnel à débrancher les outils de travail pendant les week-ends.

Nadia

LeDEFIMEDIAGROUP

24 Mai 2018

https://defimedia.info/la-coi-organise-le-premier-forum-regional-des-energies-durables-maurice

La COI organise le premier Forum régional des énergies durables à Maurice



Le premier centrale éolienne de Maurice est basée à Bras d'Eau.

Le tout premier Forum régional des énergies renouvelables se tiendra du 28 au 30 mai prochains à l'hôtel Ravenala Attitude, à Balaclava. Organisé par la Commission de l'océan Indien (COI) et financé par l'Union européenne, le but est de mettre en réseau les acteurs de la filière des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Ce, afin qu'ils puissent procéder à des échanges sur les dernières avancées en matière de gouvernance de l'énergie, d'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et d'amélioration de l'efficacité énergétique. Une grosse délégation de La Réunion est attendue étant donné que nos voisins sont leaders dans ce créneau.

Un partenariat tripartite avait été signé l'an dernier entre le ministère de l'Energie et des Utilités publiques, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie de La Réunion (Ademe) et l'Agence française de développement (AFD). Mauriciens et Réunionnais ne sont engagés à renforcer l'intégration des énergies renouvelables dans l'île, Maurice ayant l'ambition de faire grimper sa part d'énergies renouvelables de 20% à 35% d'ici 2025.

La chargée de mission du programme ENERGIES à la COI est la Mauricienne Véronique Espitalier-Noël explique que ce forum est avant tout une plateforme business-to-business qui contribuera au développement de l'écosystème régional des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Le développement économique des pays de la région étant loin d'être uniforme, la priorité des différents états peut varier. Il faut aussi savoir que les pays de la COI, exception faite de La Réunion, sont très dépendants des combustibles fossiles, 80% de l'énergie primaire - carburant et charbon - étant importé.

PAR VEL MOONIEN

Témoignages

https://www.temoignages.re/politique/edito/forum-regional-des-energies-durables-a-maurice-une-victoire-du-neocolonialisme-francais,93157

Forum régional des énergies durables à Maurice : une victoire du néocolonialisme français

Une nouvelle illustration du retard pris par La Réunion dans les énergies renouvelables arrive de Maurice. C'est l'organisation chez nos voisins de ce que la Commission de l'océan Indien nomme le premier « Forum régional des énergies durables ». Cet événement aura lieu du 28 au 30 mai.

Un retard car si La Réunion avait poursuivi la politique d'autonomie énergétique pour 2025 lancée quand l'Alliance dirigeait la Région, alors il eut été difficile d'imaginer qu'une telle manifestation régionale puisse se tenir ailleurs qu'à La Réunion. Mais la décision de Gilbert Annette de faire perdre l'Alliance à tout prix a été lourde de conséquences. Elle a conduit à la victoire de Didier Robert, qui s'est empressé de démolir tous les projets. Ainsi, plutôt que de poursuivre la construction d'un tram-train fonctionnant à l'électricité, la nouvelle majorité a préféré donner la priorité au tout-automobile.

Résultat : les importations de véhicules émettant des gaz à effet de serre sont reparties en flèche. Les professionnels du secteur se félicitent d'ailleurs d'une année 2017 record. De plus, en raison du lancement du chantier de la route en mer, dédiée à l'automobile, les routes de notre île sont parcourues par d'imposants camions semi-remorque chargés à ras-bord de galets destinés à être jetés dans l'océan ! Ces engins sont bien entendu sources de pollution de l'atmosphère. Depuis 2010, EDF et Albioma, les sociétés extérieures qui détiennent le quasi-monopole de la production d'électricité, ont tranquillement augmenté leur capacité en unités thermiques fonctionnant au fuel ou à l'éthanol, autant de carburants transformés en gaz à effet de serre.

Conséquence de tout ce gâchis : la part des énergies renouvelables est en baisse constante depuis 7 ans à La Réunion. Et c'est maintenant Maurice qui apparaît comme l'exemple à suivre. Le transfert de l'usine de chauffe-eau solaires Giordano de La Réunion à Maurice a été un des symboles de ce système de vases communicants, qui n'est que le résultat d'une volonté politique.

Le projet réunionnais d'autonomie énergétique était combattu par le gouvernement de l'époque. Il remettait en effet en cause les positions dominantes d'entreprises françaises dans le secteur de l'énergie, ainsi que notamment le chiffre d'affaires des exportations de voitures fabriquées en France destinées à être écoulées à La Réunion. C'est pour cela que Paris

avait mis en place GERRI, rien que pour enlever à la Région la direction de la politique énergétique dans le but de freiner la marche vers l'autonomie énergétique. Au lieu de 2025, GERRI avait en effet fixé la date à 2030, soit déjà 5 ans de retard. Après l'élection de Didier Robert, une fois que Paris a obtenu la certitude que ce projet d'autonomie énergétique ne se fera pas, alors GERRI a été dissous. Il y eut des Réunionnais qui ont été complices de ce néocolonialisme qui a coûté des milliers d'emplois aux travailleurs de notre pays.

J.B.

Efficacité énergétique - Des bâtiments administratifs expérimentés



Un audit a démontré qu'il y a encore trop de gaspillage et de non récupération d'énergie dans les bâtiments publics. La rationalisation énergétique s'impose.

Réduire la consommation énergétique sous toutes ses formes. Le rapport d'audit sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics dans les états membres de la Commission de l'océan Indien (COI) a démontré qu'il est possible d'utiliser moins d'énergie et de gagner jusqu'à 5% sur les factures d'énergie, hier, au Carlton. Un rapport effectué par l'Assistance technique de l'Union européenne et la COI. Pour la Grande île, six bâtiments administratifs ont été à l'étude : la maternité de Befelatanana, la direction générale de l'Energie, l'hôpital de Soavinandriana, le palais de l'Assemblée nationale à Tsimbazaza, le bloc administratif de Mahajanga et le centre hospitalier universitaire d'Androva, toujours dans la capitale du Boeny. La diversité des climats a été, en effet, prise en compte. « On enregistre, en général, une prise de courant de près de 65% et 10% de manière permanente. La consommation énergétique varie entre 21 et 600 MWH », a fait savoir Aurélie Lenoir, de l'Assistance technique de l'Union européenne. Plus précisément, 62 MWH pour le bloc administratif de Mahajanga, 100 MWH pour l'Assemblée nationale, 259 pour la maternité de Befelatanana et 600 MWH, entre autres, pour l'hôpital militaire de Soavinandriana.

Vulgarisation

«Remarque a été faite, par ailleurs, que la consommation en veille est importante le week-end. En outre, l'optimisation de l'utilisation de nombreuses imprimantes, l'éclairage incandescent, les vitrages peu propices à la ventilation, sont des paramètres à considérer pour un gain économique et environnemental », a-t-elle ajouté.

« La rationalisation énergétique ne figure pas dans les constructions et le coût global de l'efficacité énergétique n'est pas considéré », a fait savoir, pour sa part, la chargée de mission de la COI, Véronique Espitalier-Noël. Le Programme régional de l'efficacité énergétique de la COI, financé par l'Union

Européenne, s'active dans ce sens en mettant en œuvre neuf autres projets de production d'énergie. Le ministère de l'Eau, de l'Énergie et des Hydrocarbures, par le biais de son secrétaire général, Martin Randrianoely, a indiqué que c'est une forme de concrétisation de la nouvelle politique de l'Energie. « L'audit a permis de faire un état des lieux afin d'apporter de la rénovation dans la conception des bâtiments futurs », a-t-il souligné. Les lampes à incandescence seront interdites d'utilisation très prochainement. Un décret y afférent est en cours, d'après les explications du ministère. La vulgarisation des lampes à basse consommation, les tubes LED, l'installation des braseurs d'air au lieu de la climatisation, la mutualisation du matériel informatique, l'isolation de la toiture et de l'utilisation de la photovoltaïque ont été recomandées pour une meilleure efficacité énergétique.

Mirana Ihariliva

FINANCEMENT RÉGIONAL

La COI s'explique sur ses comptes non audités

Le conseil des ministres de la commission avait été mis au courant des raisons derrière le retard apporté dans l'audit des comptes.

«ON *ne peut pas accepter que les comptes d'une organisation n'aient pas été audités depuis six ans.»* Déclaration de Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères et président du conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), lors d'une conférence de presse tenue en marge de la première réunion de la commission mixte Maurice/Madagascar, le 17 mai. Le ministre a soulevé à nouveau l'affaire des comptes non audités de la COI depuis six ans.

Sollicité par *l'express*, le secrétariat de la commission affirme qu'il y a eu «*des retards dans la réalisation des exercices d'audit 2011-2015 du budget de fonctionnement du Secrétariat général, soit moins de 15 % des financements totaux gérés par l'organisation. Les 85 % restants, issus des financements des partenaires au développement, ont, quant à eux, été audités à temps*».

Le secrétariat explique que le conseil des ministres de la COI est au courant des circonstances derrière ces comptes non audités. «*Tous les éléments ont été présentés au conseil des ministres de la COI, lors de sa session extraordinaire en octobre 2017. Cette session était présidée par le ministre mauricien des Affaires étrangères. Le conseil a pris note de la certification des comptes 2011-2015 audités par la firme Deloitte.*» On soutient également que ce cabinet d'audit n'a rien eu à redire sur les raisons qui expliquent ce retard.

La COI avance cinq raisons expliquant la non-soumission des chiffres pour les vérifications d'usage. Tout d'abord, indique-t-on, il y a eu la panne du nouveau système informatique comptable. «*Elle a eu lieu en 2012. C'est ce qui a entraîné des délais pour dégager le financement nécessaire à l'acquisition d'un nouveau logiciel Sage-Pastel, répondant aux normes internationales de comptabilité*».

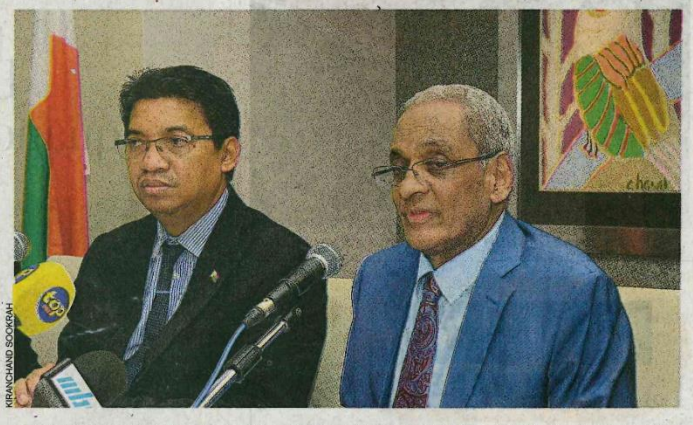
Ce nouveau logiciel est par ailleurs la deuxième raison avancée par la COI. Car il a fallu transférer toutes les données comptables au nouveau système.

Il y a également eu le déménagement du siège de la COI de Quatre-Bornes à Ebène, en 2012. «*Cela a mobilisé les services administratif et financier qui ne comptaient à cette date que deux agents*».

Le quatrième argument présenté par le secrétariat de la COI fait état des attributions additionnelles des services administratif et financier, à partir de 2013. «*Ces attributions additionnelles étaient nécessaires pour l'exécution dans le cadre de la supervision financière des projets en tant que garantie supplémentaire pour l'ordonnateur régional. C'est ce qui a abouti à un accroissement important du volume de travail, alors que les ressources attachées ont accru beaucoup plus lentement*».

Enfin, il y a également eu la sélection d'un cabinet d'audit, avance-t-on. «*Il a fallu les délais nécessaires à l'identification et au recrutement d'une société d'audit capable de travailler en 2012 avec les nouvelles normes comptables internationales, adaptées au secteur public*».

Lindsay PROSPER



KIRANCHAND SOOKRAH

Le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo (à dr.), et son homologue malgache, Henry Rabary-Njaka, lors d'une conférence de presse conjointe, le 17 mai.

Vers une refonte de la COI

L'annonce a été faite par Vishnu Lutchmeenaraidoo le 17 mai. «*Il va y avoir une profonde transformation de la Commission de l'océan Indien au niveau de la transparence en termes de financement, en termes de projets et aussi et surtout transparence en termes de l'élargissement de sa base intraculturelle*», a-t-il dit.

Le ministre des Affaires étrangères a été très critique sur à l'état actuel de la COI. «*On ne peut pas accepter une institution qui n'évolue pas avec le temps. Pour y parvenir, lors de la dernière réunion du conseil des ministres, nous avons tenu une session en salle fermée avec les ministres de la Commission de l'océan Indien seulement.*» C'est lors de cette réunion que la décision d'une refonte complète de la COI a été évoquée.

Pour Vishnu Lutchmeenaraidoo, il n'y a pas d'autre option. «*Nous sommes en train de mettre de l'ordre au sein de la Commission de l'océan Indien. Nous n'avons pas le choix. Il fallait le faire.*»

Le ministre des Affaires étrangères a été très élogieux à l'égard de son homologue malgache, Henry Rabary-Njaka, dont la contribution pour la réorientation de la COI a été considérable. «*En tant qu'avocat au barreau de Paris, il maîtrise parfaitement le droit. Il m'a permis en tant que président de la Commission de l'océan Indien de produire en une heure un texte qui a été voté par les ministres de la Commission de l'océan Indien.*»

Vishnu Lutchmeenaraidoo a manifesté sa joie d'avoir franchi cette étape en raison de la résistance face à la réalisation d'une telle initiative. «*Il y a beaucoup de résistance au changement mais cela fait partie de la vie. Il a fallu que Maurice, Madagascar et les Seychelles préparent en une heure les résolutions qui vont permettre à la Commission de l'océan Indien d'envisager l'avenir avec plus de sérieux*».

Biodiversité : il ne faut pas baisser la garde



Le gecko de Madagascar et la liane papillon font partie de la centaine d'espèces envahissantes qui colonisent l'île.

ENVIRONNEMENT. Malgré la multiplication des interventions sur le terrain, le combat pour préserver la biodiversité est loin d'être gagné. Nicolas Hulot s'indigne et lance un nouveau plan de relance écologique.

La Réunion a toujours de sérieuses raisons de s'inquiéter pour sa biodiversité exceptionnelle. Cette richesse du patrimoine naturel endémique qui a contribué en partie à son classement au patrimoine mondial de l'Unesco est toujours soumis à de fortes pressions. Hier, Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, a annoncé de nouvelles mesures pour mobiliser autour de la protection du patrimoine naturel (16500 espèces dont 80 % repérés dans les territoires ultramarins) en danger. En quinze ans, un tiers des espèces d'oiseaux a disparu en métropole. Actuellement, les espèces disparaissent 100 fois plus vite. A La Réunion, la conscience d'avoir un patrimoine naturel hors du commun n'enlève rien à ce caractère urgent. Car en dépit de l'accroisement des actions menées sur le terrain, en vertue d'une stratégie régionale pour la biodiversité établie en 2013 et en cours d'évaluation, les retours du terrain inquiètent. Sur terre, la lutte contre les espèces invasives demeure le principal enjeu local pour préserver la biodiversité devant la destruction de l'habitat, les pesticides ou la monoculture. Celle-ci a beau être organisée et s'être dotée d'outils participatifs (comme la plateforme de signalement des espèces sur Borbonica qui recense 60 000 données sur la faune péi et 150 000 autres sur la flore), Isabelle Bracco, responsable de l'unité biodiversité de la DEAL constate que la liane papillon continue à coloniser, que la longose germine naturellement à grande vitesse, et que l'homme n'a pas encore compris qu'il fallait arrêter de planter du tuliper du Gabon. "Les espèces progressent toujours plus vite que les moyens et que les actions, regrette-t-elle. Il faut que la population s'approprie cet enjeu majeur." Sur terre, plus de 80 % de la biodiversité provient des insectes, des arthropodes et des plantes. Ramené à l'échelle de l'île, cela donne une banque de données portant sur 3 400 espèces connues (dont 1130 coléoptères).

50 % d'insectes encore à découvrir

“L'homme ne fait pas rien mais il y a encore 50 % d'espèces à découvrir avant qu'elles ne disparaissent, indique Jacques Rochat, entomologiste, cofondateur de Micropoda. Car au regard de la liste rouge de l'UICN dressée en 2010, ça se dégrade!”. L'expert déplore la nette régression du Papillo phormata dans la paysage ou celle du Salamis Augustina privé de son cari préféré, le bois d'ortie, lui-même menacé par l'achatine, ce gros escargot affamé et friand de ses feuilles. Si la lutte contre les espèces invasives est très compliquée à mettre en œuvre, il semble plus faciel d'agir sur la préservation de l'habitat des espèces. En continuant à densifier toujours plus le nôtre. Bois de poivre, bois jaune, bois blanc, bois puant... Frédéric Picot, responsable du pôle Connaissance au Conservatoire Botanique des Mascareignes, estime qu'un tiers de la flore péi est menacée (soit 200 espèces). “Il faut, selon lui, entre 30 et 50 ans pour faire un vrai bilan des actions menées. On peut toutefois dire que l'on est bon pour détecter, alerter et empêcher de nouvelles invasions”. La loi biodiversité avait déjà permis de renforcer la lutte pour la préservation des espèces. Notamment en amenant les décideurs, les émangeurs, les maîtres d'œuvre à “éviter, réduire ou compenser” certains projets, gros et même moyens. “Des progrès très nets ont été réalisés depuis cette loi, estime Isabelle Bracco. On préserve mieux la biodiversité que par le passé. On est au milieu du gué et on ne peut pas baisser la garde”. Une agence réunionnaise de la biodiversité doit voir le jour début 2019 avec l'ambition de dynamiser les politiques publiques environnementales locales.

Grosse pression sur le récif corallien

En mer, l'inquiétude prédomine aussi. La Réserve Marine protège 80% des récifs frangeants, jeunes, où l'on a pu dénombrer plus de 170 espèces de coraux. Là aussi, la biodiviersité faunistique est remarquable mais menacée par des pollutions organiques (les coulées de boue), l'hyper-sédimentation du récif, la crème solaire, le piétinnement, le braconnage, l'invasion de sacs plastic... On peut se faire du souci pour les tortues, les les loches et les coraux. Lors de la 31e assemblée générale (novembre 2016 Paris, France), l’Initiative Internatio-nale pour les Récifs Coralliens (ICRI) a déclaré 2018 comme troisième année internationale des récifs coralliens. Après dix ans d'existance, la réserve marine n'a pas permis, de sauver les coraux branchus, de couleur bleue. L'espèce était décimée à 80 % avant son ouverture. Elle a – hélas - disparu. “On a effectivement une perte de diversité, et jusqu'à 70 % de la population de certaines espèces, précise Pascale Chabanet directrice de l'IRD. Le tableau n'est pas beau et continue de faire craindre le pire pour les espèces sessiles”. En balance, la réserve a néanmoins permis dans les zones sanctuaires d'augmenter la biomasse d'environ 20 %”. Ce qui reste très inférieur a ce que doit être la biomasse dans un milieu en bonne santé. Hier, à Marseille, Nicolas Hulot a rappelé qu'il souhaitait "protéger les espaces et les espèces" en créant "de nouvelles aires et réserves naturelles, ou en les agrandissant "le plus possible".

Y.G

Centres d'Intérêts

Coopération

23 Mai 2018

http://ionnews.mu/video-lutchmeenaraidoo-les-sids-ne-doivent-pas-se-comporter-en-demandeurs-daumones-230518/

[Vidéo] Lutchmeenaraidoo : «Les SIDS ne doivent pas se comporter en demandeurs d'aumône»



Les petits Etats insulaires en développement (PIED) ne doivent pas se désespérer. «Nous pouvons prendre notre destin en main», soutient Vishnu Lutchmeenaraidoo. Que ce soit sur la question de la pêche, de la sécurité maritime ou du changement climatique, le chantier est vaste, reconnaît le ministre des Affaires étrangères. Et les PEID, ou SIDS (pour Small Island Developing States) peinent à se faire entendre. Or, c'est ensemble qu'il faut travailler, soutient le chef de la diplomatie mauricienne. Les PEID, poursuit-il, ne doivent pas se comporter en demandeurs d'aumônes parce qu'ils ont besoin de financement.C'est pour cela que Lutchmeenaraidoo se dit «content» que ces pays et d'autres institutions sont actuellement réunis à Maurice pour une mise en commun des ressources et dégager un plan commun. Le ministre des Affaires étrangères a, en effet, participé à l'ouverture de la réunion préparatoire des îles d'Atlantique, de l'océan Indien, de Méditerranée et de la mer de Chine méridionale. Celle-ci, qui prend fin le 25 mai, fait suite au Forum des affaires des PIED, qui a pris fin hier.

YouTube

https://www.youtube.com/watch?v=662xSEqR6Jw

Développement durable : Business Mauritius craint une dégradation de nos récifs et lagons



Les intervenants au cours de la table ronde.

Et si dans 30 ans, la beauté de nos eaux et nos rives aurait disparu ? Est-ce un héritage que nous, Mauriciens, voudrions léguer aux générations futures ? Aux grands maux, les grands remèdes. La question a été débattue lors d'une table ronde de Business Mauritius, axée sur le travail et les recommandations de la commission relatifs à la croissance durable et inclusive.

Le chiffre communiqué par Philippe Espitalier-Noël, président de cette commission et Chief Executive Officer du groupe Rogers, donne matière à réflexion et nécessite l'attention immédiate de tout le monde. Le mal est fait en raison du changement climatique auquel notre contribution est minime. Mais nous devons agir. « Nous sommes proches d'un point de non-retour concernant la situation de nos lagons. 75% de nos récifs coralliens sont endommagés. La plupart des 75% est presque morte. La bonne nouvelle est qu'au niveau international il est possible de régénérer nos lagons.

Il existe de nombreuses méthodes techniques permettant une véritable régénération même si nous sommes arrivés bien loin, il n'est pas trop tard. Il faut un sursaut de réponse à la hauteur des enjeux de notre pays » a-t-il dit lors de cette table ronde qui s'est déroulée au siège social de Business Mauritius, à Ébène.

Il a ajouté : « Si nous poursuivons sur ce rythme, plusieurs de nos plages continueront à être affectées. Et dans 25 à 30 ans, on n'est pas sûr de pouvoir léguer à ceux qui arrivent après nous ce que nous avons nous-mêmes reçus. Le travail doit être fait pour nous aider à permettre à nos lagons de régénérer et à travers cela de protéger l'environnement côtier. Des actions à mener sont urgentes. »

Aussi, cette commission de Business Mauritius a fait quatre recommandations notamment : un plan stratégique national axé sur la préservation de notre lagon et des plages, une enquête méthodologique sur les lagons et notre écosystème, une révision et simplification des rôles et responsabilités des acteurs clés et la mise en œuvre d'un groupe de travail public-privé afin de revoir le cadre légal et les procédures pour effectuer les travaux de préservation.

Les six membres de cette commission sont : Tony Lee, Jacqueline Sauzier, Jean-Marc Lagesse, Harold Meyer, Sidharth Sharma et Vivian Serret.

L'Express DE MADAGASCAR

22 Mai 2018

https://www.lexpressmada.com/22/05/2018/la-peche-au-sud-le-droit-de-peche-communautaire-exclusif-en-debat/

La pêche au sud - Le droit de pêche communautaire exclusif en débat

Plus d'une cinquantaine de pêcheurs des régions Atsimo Andrefana et Anosy se sont réunis à Toliara, du 16 au 18 mai, pour discuter de la gestion des ressources et de la conservation marine dans leurs localités respectives. En tant que petits pêcheurs, ces derniers rencontrent des problèmes face aux activités des bateaux de pêche industriels. Ils demandent que des zones de pêche ommunautaires exclusives leur soient octroyées pour qu'ils ne rivalisent plus avec les pêcheurs industriels.

Dans les régions du Sud, les membres du réseau Mihari réclament la reconnaissance et l'attribution d'un statut légal aux Aires marines gérées par les communautés, la promulgation d'une loi accordant aux communautés côtières un droit de pêche exclusif sur une bande littorale à définir selon les régions, comme le permet la Constitution. Ils exigent aussi le renforcement du contrôle des bateaux de pêche opérant dans les eaux territoriales, en veillant au respect des zones de pêche communautaires, et des normes sur les engins et les techniques de pêche. Les participants ont abordé plusieurs thèmes durant les échanges, et formations sur la culture entrepreneuriale, le développement personnel et la bonne gouvernance.

Recueillis par Farah Raharijaona

Les Seychelles veulent augmenter la limite de capture du thon



Nirmal Shah a déclaré que la plupart des États côtiers, y compris les Seychelles, n'ont jamais eu de captures historiques parce qu'ils n'avaient pas de flottille locale attrapant du thon. (Seychelles Fishing Authority)

Photo licensed

Les Seychelles se joignent à neuf autres pays membres pour présenter une proposition sur la répartition des possibilités de pêche pour les espèces de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) à la 22ème session se tenant à Bangkok, en Thaïlande du 21 au 25 mai.

La commission, responsable de la gestion des thonidés dans l'océan Indien, déclare que tous les pays devraient avoir une part équitable de ces espèces. Dans un entretien avec le chef de la délégation des Seychelles, Nirmal Jivan Shah, il a été souligné que la question résidait dans la manière dont les quotas sont attribués à chaque pays. "Le principe majeur est de se baser sur les captures historiques dans la zone économique exclusive (ZEE) d'un pays. Le problème est que la plupart des États côtiers, y compris les Seychelles, n'ont jamais eu de captures historiques parce que nous n'avions pas de flottille locale capturant du thon », a déclaré M. Shah, également président de l'Autorité de pêche des Seychelles.

Il a ajouté que "les pays pratiquant la pêche en haute mer veulent que 90% de ce qu'ils ont capturé restent leurs et que les pays côtiers obtiennent 10%". M. Shah a indiqué que cela laisserait les Etats côtiers avec de faibles allocations. "Cela désavantage non seulement le pays mais également les générations présentes et futures des Seychelles, qui voudraient probablement que les pêcheries de thon soient durables afin que nous continuions à faire de l'argent et peut-être qu'elles s'y aventureront car les opportunités et les technologies changeront, " il a déclaré.

Les Seychelles, un archipel de l'ouest de l'océan Indien, possède une zone économique exclusive de 1,37 million de kilomètres carrés et la pêche est le deuxième contributeur à son économie. La proposition K à l'ordre du jour stipule que «toutes les captures historiques effectuées dans une ZEE d'un

pays, quel qu'en soit le détenteur, seront attribuées à l'État côtier et que toutes les captures historiques en haute mer, à l'état de capture».

Un communiqué fourni par M. Shah indique que la proposition prévoit des transferts temporaires des captures, pouvant être pris n'importe où, dans une ZEE ou en haute mer et est très bénéfique pour les États côtiers puisqu'ils peuvent échanger leur allocation excédentaire vers les nations de pêche lointaine. Cela permettra aux pays pratiquant la pêche hauturière de poursuivre leurs opérations en haute mer et dans la ZEE des États côtiers où ils ont accès, permettant à ces pays de poursuivre l'Accord de partenariat dans le secteur de la pêche avec les pays pratiquant la pêche hauturière. La proposition est coparrainée par les Maldives, l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Indonésie, le Kenya, le Mozambique, le Pakistan, les Seychelles, le Sri Lanka et la Tanzanie.

Une autre proposition que les Seychelles soumettent à la réunion porte sur une étude exploratoire de l'indicateur socio-économique des pêcheries de la CTOI. Cette proposition révisée demande à la commission de réaliser une étude pour examiner l'impact des décisions de la commission sur les pays, les communautés et les entreprises. "Notre proposition révisée est basée sur les commentaires formulés lors de la dernière réunion, pour que la CTOI examine le type de données pouvant être collectées pour évaluer les impacts socio-économiques. C'est important pour nous car la pêche au thon est primordial pour les Seychelles ", a déclaré M. Shah.

Cette proposition est coparrainée par les Comores, le Kenya, Maurice, Sri Lanka et la Tanzanie. Les Seychelles, avec les Maldives, coparrainent une troisième proposition sur la conservation des mobula et des raies manta capturées en association avec les pêcheries dans le domaine de compétence de la Commission. La proposition demande aux parties non contractantes coopérantes d'interdire à leurs navires battant pavillon d'installer une senne coulissante sur un banc de thons associée à des raies manta et des mobula dans la zone de convention de la CTOI si l'animal est aperçu avant que les filets ne soient fixés. "Ceci est important pour les Maldives car elles ont un énorme programme d'écotourisme autour de la raie manta et d'autres types de raies", a déclaré M. Shah.

Au total, il y a 14 propositions à discuter lors de la réunion.

Par: Salifa Karapetyan, édité par Betymie Bonnelame et traduit par Rudie Bastienne

La Gazette des Comores

24 Mai 2018

http://lagazettedescomores.com/société/pêche-/-réflexion-sur-le-secteur-pêche-aux-comores-.html

Réflexion sur le secteur pêche aux Comores

La vice-présidence en charge de la pêche à travers la direction générale des ressources halieutiques, a organisé hier mercredi un atelier national de validation du rapport de l'étude du secteur privé et les filières de la pêche aux Comores.



L'idée est d'améliorer les conditions de développement de tous les maillons des filières halieutiques prioritaires afin de hâter le processus en cours de développement du pays. Le secteur privé et les responsables de la filière pêche aux Comores étaient tous réunis hier matin à Moroni pour valider le rapport sur l'étude du secteur privé et les filières de la pêche aux Comores. Les discussions portaient sur l'analyse et le diagnostic du secteur privé et des filières de la pêche. Il était aussi question des enjeux et perspectives pour le développement du secteur privé et l'amélioration des filières dans la pêche aux Comores. Cette analyse vise à améliorer les conditions de développement de tous les maillons des filières halieutiques prioritaires. Le secrétaire général de la vice-présidence a parlé du potentiel important que possède le pays en matière d'espace. « Notre Zone Economique Exclusive regorge d'espèces de grande valeur économique encore sous exploitées. Les données disponibles indiquent une exploitation localement forte des ressources démersales près des côtes alors que le potentiel au large est estimé à 6000 tonne/an sur 20 000 tonnes », avance Youssouf Hamadi, le secrétaire général de la vice-présidence en charge de la pêche. L'analyse du secteur va permettre de lever le voile sur les inconnues du secteur afin d'en faire l'épine dorsale du développement économique du pays. Le secrétaire général en charge de la pêche attire l'attention sur les menaces qui pèsent sur les secteurs halieutiques. « Les données météorologiques actuelles indiquent une accélération du réchauffement dans le pays, bien supérieur aux projections et exceptionnellement élevé par rapport à celui des autres régions. La tendance au réchauffement était aux alentours de +0,2° C par décennies alors qu'elle s'accélère brusquement entre 2008 et 2017, avec des valeurs au-delà de 1°C », conclue-t-il.

Mohamed Youssouf

Seminar sheds light on piracy in the region



The future of the Indian Ocean and the recent piracy activities in the region is the focus of a series of seminars being conducted by the Sir James Mancham Peace and Diplomacy Research Institute of the UniSey.

The first seminar under the theme "Who Cares about Somalia" was held on Thursday afternoon at The Station, Sans Souci. The vision of the Sir James Mancham Peace and Diplomacy Research Institute is to be an international hub for peace and diplomacy studies contributing to global peace through research, education, training and mediation.

To enable such a powerful mission become a reality, the centre is promoting ongoing research, training, and capacity building in peace and diplomacy, facilitating high-level dialogue between global peace building players and promoting the engagement of youth in peace building among others.

Professor Emeritus Dennis Hardy, who is also the acting director of the the Sir James Mancham Peace and Diplomacy Research Institute, stated that the seminar will provide a better understanding of piracy in our region.

"We are surrounded by the Indian Ocean, but people use it in different ways to conduct violence. We started our series of seminars with Somalia, which is a fascinating place, with many stories to tell. Somalia has played a key role in Seychelles history with piracy a few years ago," he said.

During the seminar there were various presentations about Somalian piracy situation related to Seychelles.

The first speaker was the political counselor of the British high commission in Seychelles, Matthew Harper. He stated that the British has been involved with piracy for the last ten years, and has successfully been able to contain it.

"The UK has been trying to make a difference in Somalia through various projects related to piracy. There are around 12 million people in Somalia, and it's the most corrupt country and worst place for women to live," he said.

The Superintendent of the Prisons, Raymond St Ange, who was also a guest speaker, related his first experience of piracy.

"A few years back Seychellois fishermen were held hostage in Somalia, but they all managed to get home safely with the help of the government. At the Montagne Posée prison we have had a lot of Somalian pirates who have served out their sentences," he said.

The last guest speaker was Professor Ashton Berry from the UniSey who also shared is knowledge of Somalia.

The seminar ended with a small reception for all the participants.

Pravind Jugnauth : « Réduisez l'impact du tourisme sur l'environnement »



Le Premier ministre et ministre des Finances a fait un plaidoyer pour que l'industrie du tourisme place l'environnement au cœur de ses opérations. Il a aussi demandé à ce que toutes les parties concernées se concertent pour développer des stratégies afin de protéger notre environnement. Al'ouverture de la conférence internationale sur la numérisation et le tourisme durable, mercredi 23 mai à l'hôtel Le Méridien, Pointe-aux-Piments, Pravind Jugnauth a d'emblée fait ressortir que le développement du tourisme durable est plus que jamais une nécessité, plus un choix. Le type de tourisme recherché est celui qui sera «sustainable» sur une longue durée sans avoir un des effets négatifs sur l'environnement et la société.

« Il est donc impératifs pour tous les opérateurs touristiques de réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement. Le tourisme durable ne doit pas être uniquement le souci des hôteliers mais de tous les partenaires, commençant évidemment avec la collectivité locale, allant aux fournisseurs et finalement les touristes eux-mêmes », a dit Pravind Jugnauth. En guise de conclusion à son discours, il a fait ressortir: « En ces temps de changements climatiques, le secteur du tourisme doit se présenter comme une industrie verte basée sur les ressources naturelles, des atouts culturels et des activités d'écotourisme. »

En attendant les nouvelles estimations de Statistics Mauritius ce vendredi 25 mai, le tourisme devrait générer des revenus de quelque Rs 62,5 milliards cette année-ci. Le nombre de visiteurs est estimé à 1,41 million (contre environ 75,000 en 1975). Aujourd'hui, selon les chiffres communiqués par le Premier ministre, le secteur touristique représente 8 % du Produit intérieur brut, 10 % de l'emploi total et 8 % des investissements. Le tourisme à Maurice, contre toute attentes et contraintes, a « grandi » au fil

des années. Elle repose, a rappelé Pravind Jugnauth, sur un partenariat étroit et basée sur une vision commune pour l'industrie. Ce partenariat continuera pour faire face aux nouveaux défis et créer de nouvelles opportunités. Le tourisme a un rôle essentiel dans l'avènement de Maurice en une économie à revenus élevés. En matière de tourisme durable, les opérateurs mauriciens ont déjà pris les devants.

En début de discours, Pravind Jugnauth a rappelé que le tourisme fait face à de nombreux défis : récession en Europe de l'ouest, l'instabilité politique au Moyen Orient, l'émergence des touristes consciencieux sur les coûts résultant en une baisse de revenus, des infrastructures aéroportuaires désuettes, absence de ressources physiques et humaines, connectivité limitée, le changement climatique, l'intérêt grandissant pour des destinations offrant le tourisme vert et l'impact du prix élevé du fioul.

Quant au ministre du Tourisme, Anil Gayan, après avoir brossé un tableau détaillé du tourisme et de l'apport de la numérisation a conclu que la touche humaine dans le tourisme n'a pas de prix et elle est irremplaçable. « No amount of technology can substitute a smile on a lovely face », a-t-il conclu.